



ASSEMBLÉE NATIONALE

11ème législature

montant des pensions

Question écrite n° 74519

Texte de la question

M. Francis Hillmeyer attire l'attention de Mme la ministre de l'emploi et de la solidarité sur l'appel lancé par l'ensemble des Unions confédérales des retraités tendant à manifester très prochainement pour obtenir la revalorisation du minimum de retraite et l'augmentation de leur pouvoir d'achat. Leurs protestations portent essentiellement sur la revalorisation du minimum contributif. Ce minimum, pour une carrière complète, est actuellement de 525,63 euros, soit 57,7 % du montant du SMIC net. Quand on a travaillé quarante ans de sa vie, voire plus, au bas de l'échelle salariale et, souvent dans des conditions extrêmement pénibles, une telle retraite confine au misérabilisme, et en tout état de cause, constitue une situation indigne pour les personnes concernées. Il lui demande en conséquence de bien vouloir lui indiquer quelles mesures concrètes le Gouvernement entend prendre pour répondre aux attentes des retraités.

Données clés

Auteur : [M. Francis Hillmeyer](#)

Circonscription : Haut-Rhin (6^e circonscription) - Union pour la démocratie française-Alliance

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 74519

Rubrique : Retraites : généralités

Ministère interrogé : emploi et solidarité

Ministère attributaire : affaires sociales, travail et solidarité

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 25 mars 2002, page 1630